

– Bibl!othèque Valenciennes ,

Cadre réservé au personnel

Numéro de carte X000.....

Fiche d'inscription au « Bibliobus de Valenciennes »

NOM (en majuscules) : M. / Mme / Melle*

Prénom :

Sexe : Féminin / Masculin *

Date de naissance :

Nationalité :

Adresse (tout changement doit être signalé) :

Adresse parentale pour les étudiants :

Téléphone :

Mail :

Établissement scolaire ou universitaire :

Profession :

- Je m'inscris à l'abonnement livres (livres, revues)
- Je m'inscris à l'abonnement multimédia (livres, cd, vidéos, dvd, cédéroms)
- Je bénéficie du tarif *Valenciennois*
- Je m'inscris au tarif *Non Valenciennois*
- Je bénéficie du tarif réduit
- Je bénéficie du tarif gratuit
- Je souhaite être informé par mail des animations proposées à la Bibliothèque

Première inscription

Réabonnement

Carte perdue

Paiement par chèque (à l'ordre du Trésor Public)

Paiement en espèces

J'ai pris connaissance du règlement (au verso) de la Bibliothèque de Valenciennes et m'engage à le respecter.

Valenciennes, le

Signature** précédée de la mention « lu et approuvé »

* Rayer les mentions inutiles

** Signature des parents ou d'un responsable pour les moins de 18 ans



Pour s'inscrire au Bibliobus, il faut se munir :

- **d'une pièce d'identité**
- **d'un justificatif de domicile (dernière quittance de loyer ou E.D.F.)**
- **du présent document dûment rempli et signé (voir au dos)**

L'accès au Bibliobus, comme celui à la Bibliothèque, ainsi que la consultation sur place des documents sont libres et ouverts à tous.

Les bibliothécaires et un guide imprimé sont à votre disposition pour mieux vous faire connaître l'ensemble des services du bibliobus et de la bibliothèque. Le catalogue est accessible sur Internet (www.bibliotheque.valenciennes.fr).

Après vous être inscrit et abonné, vous pourrez emprunter à la fois 8 livres, 3 cassettes vidéo ou disques dvd, 3 disques compacts.

Le prêt est limité à 3 semaines.

Le prêt est consenti à titre individuel et sous la responsabilité de l'emprunteur.

Les documents sonores et audiovisuels ne peuvent être utilisés que pour des écoutes et projections à caractère individuel ou familial.

Il est important de connaître et respecter le règlement de la Bibliothèque :

- Il faut rester calme, ne pas fumer, ne pas boire ni manger.
- Il convient de ne pas introduire d'animaux.
- Il faut respecter les locaux, le mobilier et les documents. En cas de perte ou de détérioration grave d'un document, l'emprunteur doit assurer son remplacement ou le remboursement de sa valeur, en tenant compte de sa reliure.
- **Les cartes de lecteur perdues sont remplacées à titre onéreux (1,65 €).**

L'arrêté municipal fixant le règlement de la bibliothèque est à votre disposition au bureau d'accueil du Bibliobus.

Tarifs d'abonnement au service de prêt du « Bibliobus de Valenciennes »

- **Demandeurs d'emploi et Rmistesgratuit**
- **Valenciennois et enseignants à Valenciennes 9,50 €**
- **Lecteurs bénéficiant du tarif réduit 6,30 €**
Le tarif réduit s'applique sur pièce justificative :
 - aux Valenciennois de moins de 18 ans
 - aux étudiants, Valenciennois ou non
 - aux jeunes scolarisés à Valenciennes
 - aux élèves de l'École de musique de Valenciennes
 - aux Valenciennois retraités
 - aux Valenciennois handicapés
 - aux membres de la Société des Amis du Livre
- **Non Valenciennois 17,90 €**



Bibliothèque multimédia de Valenciennes
2, 6 rue Ferrand - B.P. 80282 - 59306 Valenciennes Cedex
Tél. : 03 27 22 57 00 - Fax : 03 27 22 57 01